

NORD-PAS DE CALAIS EN FORCE !

*Programme
régional*

2010/2014

VOTEZ MARINE



Ce que nous ferons concrètement pour VOUS

Page 3 : Sécurité

Page 4 : Fiscalité et économies budgétaires / Guide des économies

Page 5: Développement économique / Politique de l'emploi

Page 6 : Lycée, éducation, Formation

Page 7-8 : Solidarité régionale / Santé / Handicap

Page 9 : Urbanisme / Logement / Recherche / Aménagement du territoire

Page 10-11 : Environnement, Agriculture, Ruralité, Chasse et pêche

Page 12 : Culture / Jeunesse

Page 13 : Transport

Page 14 : Tourisme / Sport / Associations

Page 15 : Rendre la parole au peuple / Identité

À la proportionnelle, vous aurez des élus !



La sécurité : première des libertés !

- 1.** Créer une « police de protection des lycées » afin de sanctuariser les lycées. Le rôle des enseignants est d'enseigner, celui des surveillants de lutter contre l'indiscipline. Celui de la police de lutter contre les délinquants !
- 2.** Remettre en place le financement des équipements de sécurité dans les établissements scolaires (exemple : portiques de détection, tourniquets,...).
- 3.** Installer la vidéo-surveillance dans les transports (gares SNCF, bus, gares routières, et élargir les heures d'ouverture de toutes les gares et des guichets pour tenir compte des heures de pointe.
- 4.** Aider les communes à financer l'installation de la téléalarme chez les personnes âgées.
- 5.** Lutter fermement contre la fraude dans les transports, la lutte contre la fraude ayant entraîné dans les villes qui ont appliqué la tolérance zéro une chute spectaculaire de la délinquance.
- 6.** Supprimer dès le premier acte de délinquance, de vandalisme ou de destruction, la carte de réduction tarifaire du ou des auteurs de ces actes.
- 7.** Se constituer partie civile systématiquement lorsque les biens appartenant à la Région (lycée, TER, ports, etc...) sont dégradés ou vandalisés afin d'appliquer le principe « casseurs/payeurs ».
- 8.** Faire un audit des axes routiers accidentogènes afin d'y mener des actions visant à améliorer la sécurité routière.
- 9.** Créer une carte d'identité scolaire infalsifiable, pour lutter contre les intrusions dans les lycées de personnes extérieures, souvent à l'origine de nombreux troubles.



Stopper le racket fiscal des contribuables et baisser les impôts !

1. Baisser les impôts avec l'objectif d'atteindre 10% de baisse en 4 ans.
2. Réduire la dette et diminuer le recours à l'emprunt.
3. Supprimer la politique régionale de coopération internationale avec le monde entier car le contribuable paye deux fois pour celle-ci (Etat et Région).
4. Réduire drastiquement les budgets «communication», «réceptions» et fonctionnement.
5. Stopper toutes les dépenses inutiles et de prestige.
6. Veiller scrupuleusement au respect des règles de la compatibilité publique (norme M71 entre autre).

Guide des économies

Services généraux

Diminution de 21%

Les économies seront réalisées sur :

- Le train de vie du Conseil Régional
- Les frais de réunions-réceptions
- L'action internationale
- La stabilisation des effectifs
- La rationalisation des locaux

En appliquant cette diminution, on retombe à la moyenne nationale, c'est donc un objectif parfaitement réalisable

Culture, sport et loisirs

Diminution de 12,8%

Les économies seront réalisées essentiellement sur le Fonds Régional d'Art Contemporain dont la plupart des achats sont sujets à caution :

- Les subventions ne seront accordés qu'en fonction d'un critère minimum d'auto-financement.
- En revanche, nous maintiendrons les dépenses liées au patrimoine.

Environnement

Diminution de 41,6%

Les 11,1 millions d'euros en fonctionnement dans le cadre de la politique de la ville seront supprimés pour les motifs évoqués ci-dessus.

Santé et action sociale

AUGMENTATION DE 100%

Les moyens affectés à ce domaine sont dérisoires, eu égard à l'état préoccupant de la santé dans le Nord-Pas de Calais. Le secteur essentiel au bien-être minimum de la population a été délaissé par l'exécutif socialiste. Il y a lieu de doubler ce budget.

Nous privilégierons donc :

- l'installation de médecins dans les territoires sous-médicalisés, notamment les zones rurales.
- l'ouverture de centres d'accueil pour les enfants autistes

Aménagement du territoire

Diminution de 42%

La «politique de la ville» sera supprimée conformément aux recommandations de la Cour des Comptes.

Formation professionnelle, apprentissage

Diminution de 16,2%

Après un audit général, les économies seront réalisées essentiellement sur les dérives de fonctionnement de certains centres formation professionnelle. Cet audit général des formations permettra de

- supprimer les formations insuffisamment qualifiantes.
- ne pas renouveler les marchés de formation avec les organismes peu performants.
- supprimer les Missions Locales et les MEF, conformément aux recommandations de la Cour des Comptes.

Emplois et développement économique

AUGMENTATION DE 100 %

Le développement économique sera la priorité de l'exécutif FN. La situation particulièrement dramatique de l'emploi dans notre région légitime que tous les efforts soient faits en ce sens.



«Produire, travailler, consommer Français» : la localisation et la relocalisation de l'économie

1. Développer des circuits courts de commercialisation des produits régionaux, afin de consommer au plus près du lieu de production, pour limiter les gaspillages, déchets, et dépenses inutiles d'énergie (transport, conditionnement...)
2. Soutenir les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui assurent aux producteurs une sécurité et une régularité dans l'écoulement de leurs productions.
3. Soutenir et développer l'emploi pour les PME/PMI, TPE et artisans notamment en leur ouvrant l'accès aux marchés publics régionaux.
4. Arrêter les subventions aux grands groupes et multinationales.
5. Interdire contractuellement les suppressions d'emplois et les délocalisations dans les entreprises aidées par la Région, sous peine de remboursement immédiat des subventions accordées, et exiger véritablement ce remboursement s'il y a lieu.
6. Développer le « viager économique » pour permettre la transmission des outils de production au bénéfice des repreneurs.
7. Promouvoir les avances remboursables, plutôt que les subventions, pour la création d'entreprise (TPE – PME – PMI).
8. Créer une aide spécifique à l'embauche du premier cadre chargé de développer l'exportation dans son entreprise.
9. Développer les réseaux Internet Très Haut-Débit et couvrir totalement les zones blanches de téléphonie mobile pour 2014.
10. Aider à l'installation d'entreprises extrarégionales s'il y a créations d'emplois locaux et au rapatriement des activités et des emplois si une délocalisation a eu lieu.
11. Favoriser l'émergence d'emplois de proximité.



Mieux former pour mieux travailler

- 1.** La carte lycéenne proposée au chapitre «Sécurité» servira aussi de « pass-culture » et de « chèque scolaire. »
- 2.** Développer les contrats régionaux d'apprentissage (dès 14 ans) qui permettront de mieux adapter les formations proposées par la Région aux réels besoins du marché du travail.
- 3.** Créer de nouveaux Centre de Formation d'Apprentis et favoriser la filière apprentissage.
- 4.** Renforcer les postes de maîtres d'apprentissage et de conseillers de l'enseignement technologique.
- 5.** Procéder à un audit des services de formation professionnelle de la Région et en publier les résultats. Mieux encadrer les multiples organismes de formation.
- 6.** Adapter aux besoins actuels des entreprises régionales les formations notamment sur les nouvelles technologies et les nouvelles énergies.
- 7.** Favoriser la reconversion, par la formation, des plus de 50 ans, des salariés récemment victimes des délocalisations et des plans de licenciements des grands groupes (Total, Toyota, etc...) pour éviter le chômage de longue durée.
- 8.** Recentrer la mission des établissements sur l'enseignement proprement dit en refusant les projets idéologiques contraires au principe de neutralité politique.
- 9.** Développer des filières spécifiques exclusivement consacrées à la lutte contre l'illétrisme.
- 10.** Mettre en place des brouilleurs de portables dans les salles de cours des lycées.
- 11.** Afficher tous les trimestres un tableau des débouchés professionnels dans le hall de chaque lycée. Tenu à jour régulièrement, il permettra aux élèves de connaître les besoins du marché du travail et ainsi de s'orienter vers des filières où existent des débouchés professionnels.
- 12.** Privilégier les formations en alternance pour faciliter l'accès au premier emploi des jeunes et notamment en développant l'apprentissage dans les filières technologiques supérieures.



La santé : un droit pour tous les habitants du Nord-Pas de Calais

- 1. Planifier par des incitations, l'installation de spécialistes et de généralistes dans les zones sous-médicalisées.*
- 2. Doubler le budget consacré aux affaires sociales qui ne pèse que 1% du budget régional. Le recentrer sur la solidarité régionale, notamment en faveur des personnes âgées.*
- 3. Aider les communes à généraliser l'installation de la téléalarme chez les personnes âgées.*
- 4. Créer un fonds d'aide aux mères françaises en grande difficulté en soutenant, notamment, les familles monoparentales.*
- 5. Créer des filières de formation spécifiques au profit de la formation continue des mères de famille qui voudraient venir ou revenir sur le marché du travail après avoir élevé un ou plusieurs enfants.*
- 6. Développer dans les territoires sous-médicalisés des «maisons de la santé» regroupant les urgences polyvalentes.*
- 7. Créer un fonds régional de solidarité pour les victimes de catastrophes naturelles (inondations, ouragans, glissements de terrain,...) dans notre région (comme la tornade qui a frappé Hautmont en Août 2008).*
- 8. Maintenir le budget de lutte contre le cancer, le Nord-Pas de Calais étant plus touché que les autres régions par ce fléau.*



Penser à nos compatriotes qui souffrent en améliorant leur quotidien

9. *Tenant compte de l'allongement de la durée de la vie, développer la formation des personnels d'aide à domicile pour le 3ème âge et les personnes dépendantes.*

10. *Accompagner la création d'établissements spécialisés pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et les enfants atteints d'autisme pour lesquels les structures manquent cruellement.*

11. *Subventionner le transport des personnes à mobilité réduite en zone urbaine en leur laissant le choix entre plusieurs formules.*

12. *Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes atteintes de handicaps légers et les personnes âgées peu dépendantes.*

13. *Aider à l'aménagement des logements pour personnes handicapées.*



Améliorer la qualité de vie en aménageant notre territoire

- 1. Rééquilibrer les subventions d'investissement au bénéfice des campagnes (voirie, éclairage, enfouissement des lignes électriques...)*
- 2. Promouvoir une architecture à taille humaine, traditionnelle et respectueuse de l'environnement bâti ou naturel.*
- 3. Allouer des aides pour la requalification des entrées de ville et encadrer l'usage anarchique des grands panneaux d'affichage qui défigurent le paysage.*
- 4. Valoriser notre côte d'Opale et assurer le maillage de nos ports avec l'Hinterland régional.*
- 5. Privilégier la ville classique et revitaliser les centre-villes en maintenant les commerces de proximité.*
- 6. Aider à la restauration de l'habitat ancien.*
- 7. Refuser la «banlieurisation» de nos villages.*
- 8. Inciter au regroupement des zones logistiques.*
- 9. Supprimer la très coûteuse politique dite « de la ville », véritable politique de financement de l'immigration.*
- 10. Financer la création d'un pôle de compétitivité sur la recherche en matière d'hydrogène, ressource énergétique de demain.*
- 11. Soutenir la recherche sur les énergies renouvelables, la biomasse, les nouveaux carburants et les technologies de pointes.*
- 12. Aider à concrétiser les meilleurs projets des entreprises Françaises et régionales par les centres de recherche et d'innovation.*



Protéger la planète et les biens communs de l'humanité

- 1. Maintenir les services publics, les commerces, les postes, les écoles en zone rurale.*
- 2. Soutenir les refuges pour animaux existants, et aider à la création de nouveaux. Développer les campagnes d'incitation à l'adoption. Refuser la viande halal dans les établissements publics par respect de la laïcité, et exiger l'étourdissement préalable des animaux dans le cadre de l'abattage rituel.*
- 3. Préserver la qualité de l'air, des sols, des nappes phréatiques, la biodiversité et les paysages de nos campagnes.*
- 4. Refuser les sites d'enfouissement des déchets nucléaires en Nord-Pas de Calais.*
- 5. Lancer un plan d'aide aux communes pour la rénovation des réseaux de distribution d'eau potable. La perte de ce bien précieux est considérable à cause du mauvais état des réseaux.*
- 6. Refuser le financement et l'implantation d'éoliennes contre la volonté des populations concernées si elles défigurent nos paysages et nos villages (exemple : dans le canton de Fruges).*
- 7. Défendre le patrimoine naturel régional, la flore et la faune.*

8. *Promouvoir toute action limitant la consommation d'énergie de l'habitat par l'amélioration de l'isolation.*

9. *Inciter et mieux aider les particuliers à installer la géothermie, le solaire-thermique.*

10. *Améliorer la gestion, le traitement et la valorisation des déchets.*

11. *Développer les actions de prévention contre les inondations.*

12. *Promouvoir la vocation agricole de la région par un soutien à l'agriculture familiale, raisonnée, biologique et aux produits du terroir.*

13. *Introduire dans les appels d'offres des cantines des lycées des clauses favorisant les produits du terroir régional.*

14. *Défendre la chasse contre les diktats de Bruxelles et demander le transfert des compétences de l'Union Européenne vers les régions françaises, notamment pour les dates d'ouvertures et de fermetures.*

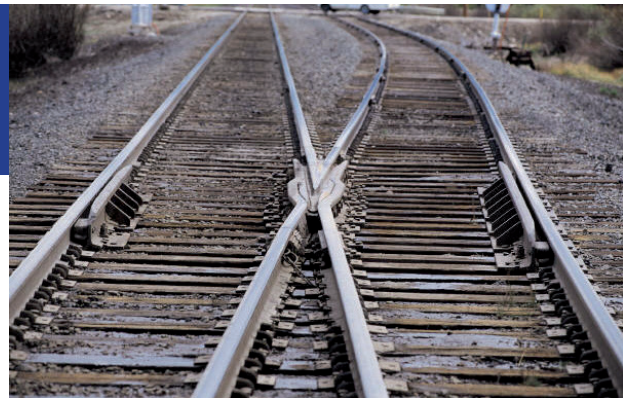
15. *Lutter contre les excès du nomadisme.*

16. *Installer des consignes à vélos sécurisées aux abords des gares.*

Libérer la culture pour épanouir la jeunesse



- 1.** *Rendre gratuit l'accès à tous les musées régionaux pour les moins de 25 ans et les plus 65 ans.*
- 2.** *Participer à l'entretien du patrimoine artistique et historique régional, en faire la promotion et faciliter son accès à tout public.*
- 3.** *Mettre en vente tous les ans 10% des oeuvres du Fonds Régional d'Art Contemporain, afin de vérifier leur véritable valeur et permettre une offre culturelle plus large, et un renouvellement du patrimoine culturel régional.*
- 4.** *Développer les actions autour du patrimoine régional, de l'identité et des traditions régionales et nationales.*
- 5.** *Promouvoir la culture qui se situe dans l'héritage du patrimoine français, notamment par des commandes publiques sur concours pour les différents métiers d'art.*
- 6.** *Organiser des « salons d'artistes indépendants » chaque année afin de donner une chance aux artistes régionaux qui ne plaisent pas au pouvoir politique dans tous les domaines artistiques.*
- 7.** *Transformer les aides à la production cinématographique en avances sur recettes pour les oeuvres subventionnées qui ont généré des bénéfices substantiels, y compris sur les produits dérivés.*



Améliorer l'offre de transport dans tout le Nord - Pas de Calais

- 1.** Créer un tram-train entre le bassin minier et la métropole lilloise afin de désengorger la circulation routière.
- 2.** Installer la vidéo-surveillance dans les transports. (TER, gares, bus..)
- 3.** Créer un chèque régional « permis de conduire » pour les familles modestes.
- 4.** Mener une véritable politique d'aménagement du territoire en désenclavant les territoires les plus abandonnés comme le Ternois, la Sambre-Avesnois et le sud de la Côte d'Opale.
- 5.** Créer une autorité commune chargée de coordonner et d'harmoniser les différentes politiques des transports régionaux, qui aura notamment pour mission d'améliorer les correspondances, et de créer un titre régional de transport unique pour le bus, le métro, le tram, et le train.
- 6.** Améliorer l'irrigation routière des bassins d'emplois.
- 7.** Accélérer la mise en place des déviations et rocales autour des communes asphyxiées par la circulation.
- 8.** Exiger de la SNCF par contrat, et sous peine de pénalités, que les TER arrivent et partent à l'heure, que les horaires soient revus et qu'un véritable service minimum soit assuré, en cas de grèves, notamment aux horaires où les salariés vont au travail.
- 9.** Remplacer les trains les plus vétustes.
- 10.** Obtenir, pour le respect des voyageurs, le droit à l'information.
- 11.** Exiger de l'Etat la réfection totale de l'A25 (autoroute Dunkerque/Lille) et refuser catégoriquement le péage urbain autour de la Métropole Lilloise.
- 12.** Créer une ligne ferroviaire (tram-train ou métro) entre l'Aéroport de Lille-Lesquin et les gares de Lille.



Le tourisme et le sport : des atouts pour le Nord-Pas de Calais

- 1. Conditionner le maintien des subventions aux associations sportives au respect d'une «charte de bonne conduite sportive».*
- 2. Aider les sportifs amateurs, et pas uniquement les sportifs de haut niveau. Subventionner les événements sportifs exceptionnels si des sportifs Nordistes y participent et représentent la Région.*
- 3. Aider à la remise en état ou à la construction de structures sportives notamment dans les zones rurales.*
- 4. Inciter à la pratique du sport pour le plus grand nombre d'habitants du Nord-Pas de Calais de tous âges, et de toutes conditions sociales.*
- 5. Exercer un contrôle sur les subventions aux associations à l'efficacité très incertaine et supprimer l'aide à celles qui n'ont qu'une activité à caractère politique. Diversifier l'attribution des subventions afin d'éviter le monopole de certaines structures associatives.*
- 6. Subordonner l'octroi de subventions aux associations qui disposent déjà d'une ancienneté d'un an et d'un taux d'autofinancement suffisant (objectif de 50%).*
- 7. Supprimer les subventions aux associations communautaristes.*



Défendre les libertés des Français et moraliser la vie politique régionale

- 1. Rendre publiques sur internet, et accessibles à tous les contribuables, toutes les délibérations afin que la population puisse savoir comment sont dépensés leurs impôts et à quelles fins.*
- 2. Refuser les subventions aux associations à caractère communautariste, ethnique ou politique.*
- 3. Refuser de soutenir les fêtes et manifestations qui ne sont ni françaises, ni nordistes.*
- 4. Arrêter l'incitation à l'immigration clandestine en supprimant les aides financières aux associations qui, sous prétexte «d'aides aux migrants», permettent aux passeurs de développer leur commerce sordide.*
- 5. Arrêter de subventionner des forums au Brésil, en Afrique, ou en Asie, et attribuer l'argent à des fêtes ou manifestations populaires régionales, vectrices de notre identité.*
- 6. Instaurer le référendum d'initiative populaire pour tous les grands projets qui engagent lourdement les finances régionales et l'avenir des générations futures (aéroport, grandes infrastructures,...) ou comportant un risque d'atteinte à l'identité régionale ou nationale.*